

Le mini journal du Lac



PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE TRANSFORMATION



Vous prévoyez construire une nouvelle résidence, un chalet? Vous prévoyez remplacer votre balcon, ajouter une galerie à votre résidence vous faire une terrasse, installer une thermopompe? Le permis de construction ou de transformation est pour vous.

Faire une demande de permis de construction ou de transformation représente une démarche dont le temps de traitement peut varier de quelques minutes à quelques semaines, tout dépendant de la nature des travaux et de leur complexité.

Des formulaires de demande de permis sont disponibles au bureau municipal.

Ceux-ci indiquent tous les documents nécessaires à la présentation de votre projet et peuvent accélérer, dans certain cas, le traitement de votre demande. Renseignez-vous.

L'octroi d'un permis de construction correspond à des objectifs précis, dont celui de pouvoir contrôler la nature des travaux sur le territoire, afin qu'on ne construise pas n'importe quoi, n'importe où.

De cette façon, les résidents sont assurés de bénéficier d'un milieu bâti plus uniforme et plus sécuritaire. Par exemple, en sachant qu'il doit obtenir un permis, votre voisin y pensera peut-être à deux fois avant d'agrandir sa résidence jusqu'à votre ligne de terrain en utilisant des matériaux non conformes.



Effectuer des travaux de construction ou de transformation sans permis de la municipalité occasionne des problèmes aux contrevenants et l'inspecteur responsable de la municipalité peut faire cesser les travaux.

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.



À Lac-Humqui
Dimanche,
le 26 février 2022

À 14 heures

A la salle

DU CLUB DES 50 ANS ET +

Du centre multifonctionnel
Situé au 146, route 195
Lac-Humqui

BIENVENUE À TOUS!



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, en conformité avec les exigences de l'article 7.4.1 des règlements d'urbanisme municipal,

QUE :

Demande de dérogation mineure – lots 5749739 et 4452087

Une dérogation mineure est demandée afin que la municipalité autorise que le chalet soit construit à 2 mètres de la limite arrière de terrain plutôt qu'à 8 mètres, tel que le demande la réglementation.

NATURE DE LA DEMANDE :

La réglementation d'urbanisme prévoit : Règlement de zonage numéro 04-2004, grille des spécifications, tableau 5.1 pour la zone 17 R.

La grille des spécifications demande qu'il y ait une marge de recul de 8 mètres entre la maison et la limite de terrain.

RAISON DE LA DEMANDE:

Pour permettre que le chalet soit le plus éloigné possible de la bande riveraine.

IMPACTS PROPRIÉTÉS voisines :

Aucun impact.

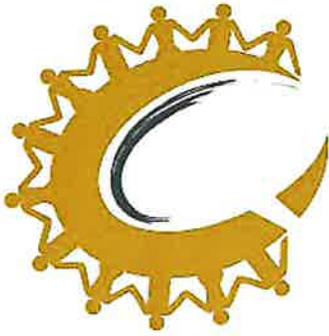
TOUTE PERSONNE DÉSIRANT S'OPPOSER À CETTE DEMANDE, DOIT LE FAIRE PAR ÉCRIT à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
146, Route 195, C.P. 39
Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0,

Avant le 6 mars 2023. La demande sera étudiée lors de la séance ordinaire du conseil ce même jour.

DONNÉ À SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI CE 4^{ième} JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MIL VINGT-TROIS.


Greffière-trésorière



Vous trouvez que l'hiver est long...

Le club des 50 ans et + du Lac-Humqui envisage d'organiser des demi-journées d'activités pour les personnes désirant soit jouer aux cartes , aux poches ,aux dés ou tout simplement se rencontrer et jaser.



Vous êtes intéressés(es) par ce petit projet,

Contactez Gaétane Bérubé au 418-743-5582, elle se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Invitez un ami... à vous accompagner !

Le Mot vert du mois – « À venir en 2023! » - Février 2023

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2023 sera une année de changement dans le monde des matières résiduelles!

Modernisation de la consigne

Au 1^{er} novembre 2023, la nouvelle consigne de 10 à 25 cents visera tous les contenants de boisson (jus, lait, alcool, etc.) en verre, plastique ou métal de 100 ml à 2 litres. C'est encore inconnu où seront les points de dépôt, mais des projets pilotes ont eu lieu à l'été 2021 chez plusieurs épicereries et SAQ de la province.

Modernisation de la collecte sélective (bac bleu)

Dans le système actuel, les municipalités ont des ententes pour la collecte et le traitement des matières recyclables. Les municipalités reçoivent ensuite une compensation de Recyc-Québec pour ces efforts. Dans le nouveau système qui débutera en 2023, les entreprises reprendront à 100% le traitement des matières avec des objectifs de récupération à atteindre sous peine de pénalités. La collecte sera toujours municipale, donc pour vous, ça l'implique principalement de continuer de bien participer au bac bleu comme vous le faites déjà!

De nouvelles RÉP arrivent

Il existe depuis longtemps des produits soumis à une Responsabilité Élargie des Producteurs (RÉP), par exemple les appareils électroniques (Serpuariens), les batteries, fluorescents, huiles et peintures. À l'achat de ces produits, vous payez un écofrais qui sert à financer un système de récupération par point de dépôt et la valorisation. En 2023, de nouvelles RÉP débuteront, notamment pour les plastiques agricoles et les contenants pressurisés de combustibles (propane, etc.). Nous vous tiendrons informé!

Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de St-Moïse

L'Étude d'impact sur l'environnement de ce projet de plateforme de compostage, LET et écocentre pour La Matapédia et La Mitis a été déposée au printemps 2022. La première vague de question du ministère de l'Environnement s'est terminée en novembre. La Régie s'affaire maintenant à répondre à ces questions. Si le ministère est satisfait, une audience du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) aura lieu avec pour mandat de s'assurer que le projet répond aux normes environnementales et d'acceptabilité sociale avant de donner son avis au ministre de l'Environnement si le projet doit avoir lieu et si oui, sous quelles conditions.

Pour plus d'informations, visitez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



**Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca

Tél : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/@RITMRMatapediaMitis)

Courriel : matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

RALLYE MOTONEIGE

à Lac-Humqui

SAMEDI LE 18 MARS 2023

Rallye inscription de 12h00 à 13h00

Lieu: cour salle Multifonctionnelle

Départ 13h00

5\$/motoneige

Prix de participation (remis lors du souper)



Souper pizza

Lieu: salle Multifonctionnelle

20\$/personne (take out disponible)

Soirée à partir de 20h30

Avec Pat Power Bergeron (chanteur/drummer)

Lieu: Gymnase

10\$/personne

Bar sur place



Info: Vicky 418-631-3199

Votre comité A.R.T.E.L.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée aux personnes intéressées que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 6 mars 2023 à la salle municipale située au 146 route 195 à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui à compter de 19H30 dans le but de consulter la population sur le projet de règlement numéro 02-2023 adopté lors de la séance ordinaire du 6 février dernier.

Ce projet de règlement vise à encadrer une demande de démolition pour l'un des huit bâtiments de la municipalité inventoriés dans l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de La Matapédia et d'autres bâtiments d'intérêt, ainsi qu'à octroyer au conseil municipal les fonctions conférées d'emblée au comité de démolition.

Des copies de ce projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 146 route 195 à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui aux heures ordinaires de bureau.

Le projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ LE 7 FÉVRIER 2023 À SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI


Maryline Pronovost, greffière-trésorière



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Les Rendez-vous Bouffe...et Nous! sont de retour en présence dans La Matapédia

Amqui, le 14 février 2023 – Le 4 mars prochain, de 11 h 30 à 14 h, aura lieu le 10^e Rendez-vous Bouffe...et Nous! Après deux activités en virtuel, les rendez-vous sont de retour en présence et le prochain événement se déroulera au Club des 50 ans et + d'Amqui.

Toute la population matapédienne est invitée à savourer des mets provenant d'ici et d'ailleurs, concoctés par un groupe de bénévoles dévoués. D'ailleurs, le comité organisateur invite les cuisiniers et cuisinières qui aimeraient tenter l'expérience à se manifester en tout temps auprès de l'un des organismes porteurs, soit la MRC de La Matapédia, Tremplin Travail ou le Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia.

Les rendez-vous poursuivent l'objectif d'en apprendre plus sur les différentes traditions culturelles. Les billets, qui sont offerts en nombre limité, sont disponibles dès maintenant au coût de 5 \$ pour les adultes (12 ans et plus) et de 2 \$ pour les enfants de 5 à 11 ans. On peut s'en procurer auprès des membres du comité organisateur, à la MRC de La Matapédia, au Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia et chez Tremplin Travail.

Les Rendez-vous Bouffe...et Nous! sont organisés par des bénévoles et des partenaires de la MRC de La Matapédia, de Tremplin Travail et du Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia, avec le soutien financier du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités.

- 30 -

Source : Isabelle Pinard

Conseillère en développement, promotion et attractivité, MRC de La Matapédia et membre du comité organisateur

i.pinard@mrcmatapedia.quebec

418 629-2053, poste 1024, cellulaire 418 330-3037

Photo jointe : Le dernier Rendez-vous Bouffe...et Nous! en présence s'est tenu en septembre 2019 à Saint-Damase et a réuni 125 personnes.



TIRAGE

Rallye motoneige

Lac-Humqui

1er prix: Certificat cadeau 300\$ chez Garage J.M. Villeneuve
Amqui

2ième prix: Certificat cadeau 300\$ chez André Hallé et fils
Amqui

3ième prix: Certificat cadeau 200\$ FM sport Amqui

Billet 0.99\$



En vente au Dépanneur Lac-Humqui,
Joannie Thibault 418-631-5789 et
Vicky Guimond 418-631-3199

Le tirage aura lieu
le 18 mars 2023 en soirée

Comité A.R.T.E.L.